

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 38

Artikel: Les petits chars
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mémorial et qu'elle pouvait bien le rester. Ils trouvaient que les Anglaises jeunes et vieilles sont dans ce bas monde pour se scandaliser à tout propos et hors de propos, et qu'une Anglaise qui ne rougit pas n'a plus de raison d'être.

On leur fit honte de ces sentiments vulgaires et tout à fait contraires aux principes de la bonne éducation.

Quant aux gens du pays, depuis longtemps il n'en restait plus guère qu'à l'état fossile. Les quelques survivants de l'ancien peuple de Montreux, gai, spirituel et bon vivant, avaient été chassés par l'invasion dans les villages du haut.

Et Verdasson obtint un succès légitime. On semblait vouloir la dédommager de l'abandon où on l'avait d'abord laissée. C'était Verdasson par ci, Verdasson par là. Toutes les dames de la bonne société en avaient la bouche pleine et les photographes ne pouvaient se lasser de la reproduire.

Il est juste de dire que la petite Dent ne s'en montra pas plus fière, qu'elle ne se grandit pas d'un pouce et n'essaya pas le moins du monde d'éclipser ses deux sœurs aînées.

Et pendant quelque temps, tout alla pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Puis il se passa une chose étrange. Des bruits coururent. Des gens malintentionnés prétendirent que les miss jeunes et vieilles rougissaient de plus belle. On n'y crut pas d'abord. Il fallut bien se rendre à l'évidence.

Une commission nommée pour s'occuper de la chose rapporta des nouvelles désastreuses. On croyait avoir tout fait en débaptisant Merdasson : hélas ! tout était à faire. Les noms shoking pullulaient dans la contrée et si l'on n'y portait prompt remède, Montreux allait devenir le sépulcre de la pudeur mortellement blessée.....

Il y avait d'abord le Cubly, une sommité de demoiselles s'il en fut, exigeant peu de peine et offrant une vue magnifique, sans compter l'attrait qu'exercent sur les âmes rêveuses les ruines de Saleuseux. Mais le moyen, je vous prie, de s'intéresser aux malheurs de la dame de Saleuseux et d'y rêver poétiquement quand on a dans les oreilles ce vocable malsonnant : le Cubly ? Pfu !

Il y avait ensuite Chillon ! Parfaitement, Chillon. Le Chillon de Bonivard et de lord Byron, le Chillon de Pierre de Savoie et de Jules Capré, le Chillon de Juste Olivier et d'Eugène Rambert devenait dans les bouches françaises, par exemple, d'une inconvenance tout à fait intolérable. Il y avait enfin Montreux, lui-même, que beaucoup d'étrangers ne pouvaient arriver à nommer d'une façon décente. La commission racontait que même les cochers de fiacre en rougissaient.

Dans ces moments pénibles, la commission toujours plus héroïque se montra à la hauteur des circonstances. Elle décida que puisque tout était inconvenant, on allait tout débaptiser et rebaptiser, jusqu'à ce que la plus pudique des filles d'Albion se déclarât satisfaite.

Et maintenant, elle travaille activement. Nous connaissons sans doute bientôt le résultat de ses travaux. Pour Chillon, on hésite encore entre le château Shoking et le château Capré. Le Cubly deviendra le Publy,..... à moins que ce ne soit le Mubly, et ainsi de suite.

Et tout le monde finira par être content.... Tout le monde, non, pourtant.... Là-haut, sur la terrasse de l'église, le buste de Philippe-Cyriaque Bridel n'a pas l'air bien content.

Le vieux doyen paraît ne plus reconnaître ses paroissiens. Entre les pointes de son col, il a son air revêche des jours du Jeune d'autrefois. Je ne sais, mais je crois qu'il aimerait autant Merdasson que Verdasson.

PIERRE D'ANTAN.

Les petits chars.

Derrière l'hôtel-de-ville de Lausanne se trouve une petite place morte comme les rues de village à l'heure du sermon. C'est la place de la Louve. Elle sort pourtant un peu de sa léthargie, le mercredi et le samedi matin, pendant le marché. On y parque, ces jours-là, les char rettes des vendeurs, non les charrettes attelées, mais uniquement celles qu'on tire ou qu'on pousse à la force des bras. Ces véhicules s'appellent chez nous des *petits chars*.

Il y a petit char et petit char. Ceux des bouchers et des charcutiers sont généralement hauts sur roues, avec un pont à jours et des ressorts de première qualité. Un vernis faux-bois leur donne un petit cachet d'élégance. Ce sont des petits chars cossus, faits pour rouler sur l'asphalte des cités et s'arrêter devant les belles boutiques.

Les maraîchers et les fleuristes de la banlieue ne possèdent pas des voituresses aussi aristocratiques. Leurs petits chars ont une mine qui parle de la terre des jardins potagers et de la poussière des routes. Pas de vernis fins et encore moins de ferrures nickelées. Leurs constructeurs se sont inspirés de divers modèles : camions, chars à ridelles, charrettes à poutrelles, sans caisse ni pont, semblables à celles dont se servent les tonneliers. On hisse là-dessus les corbeilles longues et basses où s'alignent fruits et légumes. Au sommet du chargement trônent les bouquets. Si les petits chars faisaient de la politique, on pourrait appeler ceux des fleuristes et maraîchers des *milous*.

A la place de la Louve, ils occupent le centre, ce qui est tout indiqué. A droite, se prélassent les représentants, peu nombreux, au reste de la haute pègre des petits chars. La racaille, le prolétariat, est à gauche.

Les petits chars de cette dernière classe, ce sont les *berrots* et les *poussettes*. Formé le plus souvent de l'avant-train d'une charrette quelconque, le berrot, comme l'indique son nom, n'a que deux roues. Beaucoup de petits paysans du Jorat n'ont pas autre chose pour mener en ville une charge de bois ou les produits de leurs plantages. Le berrot n'a aucune prétention à l'élégance. C'est un primitif, un rustique, dont les qualités se révèlent surtout dans les terrains accidentés, où les chaussées sont encore à l'état primitif.

Plus connue de nos lectrices, la poussette, après avoir transporté deux ou trois générations de bambins, sert de voiture de marché à beaucoup de pauvres familles. Sa légèreté fait que les femmes, les jeunes filles la conduisent aisément. Elle n'a, au reste, pas les faveurs du sexe fort. Pourquoi ? On ne l'a jamais su. Ce sont les campagnardes qui l'utilisent le plus. Elles entassent dans leur corbeille profonde et ventrue des montagnes de choux, de la volaille et jusqu'à des cabris. De même que le berrot, la poussette vient quelquefois de trois lieues à la ronde. On voit de petites vieilles, voûtées et ratatinées, les mener encore, trotinant derrière, la jupe retroussée sur les bas de laine brune.

Est-il besoin de dire que la poussette campagnarde n'a rien de commun avec ces voituresses d'enfants dont la caisse capitonnée a des airs de nacelle suspendue sur des roues de bicyclettes. Elle aussi est faite pour les chemins rocailleux et pour les terrains où les poussettes citadines fausseraient, en un clin d'œil, leurs mignonnes jantes à caoutchouc et leurs rayons minces comme du fil. Sur la place derrière l'hôtel-de-ville, elles se tiennent serrées les unes contre les autres, à côté de leurs amis les berrots, et bien loin des charrettes de luxe.

Comme nous autres ici-bas, les petits chars de la Louve ne connaîtront la parfaite égalité qu'à leur mort.

V. F.

Le jardin d'Eden, à Lausanne.

Hé, oui, l'Eden à Lausanne, et sur Montbenon, encore ! Un Eden, avec des pommes, sans doute, mais assurément sans serpent ; à moins que.... Chut ! ne disons pas de méchanceté.

En effet, n'avez-vous point lu, il y a quelques semaines, dans nos journaux, que, pour clôturer brillamment les solennités du centenaire, nous aurions, en septembre 1903, une *exposition internationale d'horticulture* ? Internationale, vous entendez bien.

Cette exposition, nous l'avons dit, aura lieu sur cette admirable promenade de Montbenon, où fréquente encore, après quinze ans, le souvenir de la merveilleuse exposition de 1888, la dernière que nous eûmes à Lausanne.

Pour la circonstance, la municipalité a bien voulu mettre à la disposition de la *Société vaudoise d'horticulture*, organisatrice de l'exposition, toute la surface de l'esplanade, au midi du palais de justice, soit près d'un millier de mètres carrés de plus qu'en 1888. Bien plus, l'on assure que nos édiles ont promis au Comité d'anticiper, en prévision de cette fête des fleurs, les aménagements et améliorations qu'ils se proposent de faire à cette esplanade, aménagements et améliorations qui, d'ailleurs, ne seront pas de luxe et que nous attendons depuis longtemps. Ainsi, un concours est ouvert entre nos architectes pour les plans d'un nouveau kiosque à musique ; l'affreuse balustrade, toute délabrée, qui borde l'esplanade du côté du lac, sera, dit-on, remplacée par un élégant banc de pierre avec galerie de métal, dans le genre de celui qui limite la terrasse de l'Abbaye de l'Arc, au midi ; on installera l'éclairage électrique, etc. etc. En un mot ce sera superbe et l'exposition projetée ne sera pas la moindre des attractions de cette année 1903, qui nous en promet tant.

A ce propos, il nous a paru intéressant de rappeler, en quelques mots, l'origine et les états de services de la *Société vaudoise d'horticulture*, aujourd'hui l'une des plus populaires et des plus sympathiques d'entre nos sociétés.

Nous empruntons ces détails à un discours prononcé par M. François Pittet, au banquet qui eut lieu, le 10 novembre 1894, à l'Hôtel des Trois-Suisses, à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de la Société. Ce discours a été publié in-extenso dans le numéro de janvier 1895 du journal de la Société d'horticulture du canton de Vaud.

La parole est à M. François Pittet.

Mesdames et messieurs (les dames avaient été conviées au banquet ; c'était naturel, il s'agissait de célébrer le culte des fleurs). Classé dans les vieux membres et encouragé par mes anciens collègues du Comité, je crois vous être agréable en vous donnant quelques renseignements sur l'histoire et l'activité de la Société dès sa fondation à ce jour.

Le 18 mai 1844 se formait, à Lausanne, un Comité provisoire qui, à l'exemple de Berne, Genève et Neuchâtel, jetait les bases d'une société dont le but était d'encourager le développement et le goût de l'horticulture dans notre cher canton. Ce Comité provisoire était composé de MM. Challand, Esperandieu, Ed. Chavannes, Ch. Carrard, Dr Fayod et Em. Gay. Ce même jour il était adressé une lettre à tous les jardiniers et amateurs, annonçant que s'il y avait cinquante adhésions, il se formerait une Société d'horticulture dans le canton de Vaud.

Septante-quatre personnes répondirent à cet appel et, le 2 septembre 1844, une assemblée avait lieu à l'Hôtel-de-Ville, afin de constituer définitivement la Société. Au nombre des adhérents, nous voyons entr'autres : M. et Mme Auberjonois, MM. Barraud, horticulteur, Ch. Bugnion, Challand, Chavannes, Dapples, de Haller, de la Harpe, Grenier, Giron, Haldimand, Perdonnet, Wytenbach, Rosset, Koh-